

« Comment renforcer les capacités institutionnelles de production et de communication des données sur le développement ? »

Dialogue sur « le renforcement durable des capacités et l'édification d'institutions efficaces en Algérie dans le cadre de l'Agenda post-2015 »

Résidence El Mithak, 26 Mai 2015

Contexte :

Les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ont servi de cadre commun pour l'action et la coopération au niveau mondial depuis l'année 2000. Dans la perspective de définition d'un agenda post-OMD, les Nations Unies ont initié, en septembre 2012, un processus de consultations nationales en vue de tirer les leçons de la mise en œuvre des OMD afin d'éclairer le débat sur l'Agenda de développement international post-2015. Après un premier cycle de consultations nationales, qui avait pour objectif d'identifier les priorités de développement (le quoi ?), un deuxième cycle de dialogue thématique sur les moyens de mise en œuvre (le comment ?) a été lancé en 2013.

L'Algérie participe à ce cycle de consultations sur la thématique du « *renforcement durable des capacités et l'édification d'institutions solides* » et se focalise sur la question de la production et de communication efficace des données sur le développement. En effet, les données factuelles sont essentielles dans l'élaboration des politiques de développement, en termes de planification, mais aussi en ce qui a trait à l'exécution et à l'évaluation. La pertinence des données de développement a été mise en exergue pendant le Symposium international de haut-niveau sur « le développement humain et société du bien-être à l'aune de l'agenda post-2015 », organisé par le CNES et le PNUD les 9 et 10 Juin 2014. A l'issue de ce symposium, les participants ont, notamment, adopté les recommandations ci-après :

« 1.3 – Renforcer les capacités nationales en matière de statistiques pour mesurer et évaluer la performance et l'efficacité des politiques publiques de développement au niveau national et infranational, et encourager le partage et l'ouverture des données aux utilisateurs ; »

« 4.4 – Favoriser la désagrégation des banques de données aux niveaux infranationaux, en particulier la désagrégation du genre, et développer des outils appropriés de mesure et d'appréciation ; »

« 4.2 – Renforcer les systèmes nationaux de suivi et d'évaluation des progrès en matière de développement humain et promouvoir les études d'impact, en tant qu'outil d'amélioration des politiques publiques ; »

(Extrait de la Déclaration d'Alger, 2014)

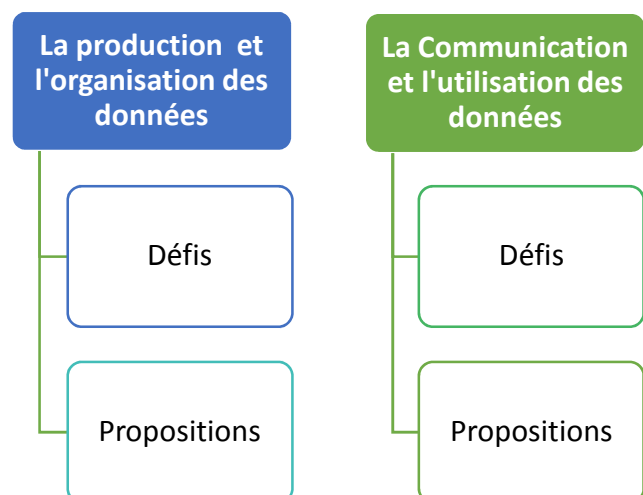
Dialogue sur «le renforcement durable des capacités et l'édification d'institutions solides» en Algérie

L'évènement aura lieu en une journée, le 26 Mai 2015, avec des échanges et discussions entre des producteurs et utilisateurs des données (100 personnes).

L'objectif visé par ces consultations sur le développement post-2015 consiste à donner une opportunité à un large éventail d'acteurs d'échanger autour d'une thématique spécifique, dans le cadre d'un débat inclusif, et de proposer des approches innovantes en la matière. Les participants se composent de représentants d'institutions nationales, d'universités et de centres de recherche et de membres de la société civile organisée.

Ces participants, répartis en trois groupes mixtes (16 personnes), discuteront des deux volets suivants :

1. Thème 1 : la production et l'organisation des données ;
2. Thème 2 : la communication et utilisation des données.



Il s'agira, pour chaque thème, d'identifier les défis existants et d'échanger sur les approches innovantes potentielles pour une mise en œuvre réussie de l'Agenda futur (des propositions), à même de répondre aux défis techniques et institutionnels identifiés préalablement.

Le dialogue et ce à quoi il donnera lieu seront consignés dans un rapport portant « contribution des parties prenantes au renforcement des capacités statistiques nationales afin de faciliter la mise en œuvre des objectifs post-2015. »